

Une expérience positive

LA FTQ ET LE REGROUPEMENT DES ORGANISMES SPÉCIALISÉS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (ROSEPH) SE SONT ASSOCIÉS POUR METTRE SUR PIED UN PROJET DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION ET AU MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MILIEUX SYNDIQUÉS DE LA FTQ. LE MONDE OUVRIER A D'AILLEURS PUBLIÉ UN ARTICLE SUR CE SUJET DANS SON ÉDITION DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008.

Pour sa présente parution, l'équipe du journal a décidé d'aller sur le terrain pour raconter l'histoire de François Duchesne, un jeune travailleur atteint du syndrome d'Asperger qui a été embauché chez Transport Logi-Pro (section locale 509 des TUAC) en avril dernier.

Cette compagnie prépare les commandes de produits frais et congelés qui sont ensuite livrées dans les grandes chaînes d'alimentation à travers la province. Les quelque 300 employés travaillent dans des entrepôts où la température oscille entre 4 et -18 °C.

C'est en compagnie de la coordonnatrice aux ressources humaines, Edith Robichaud, et du superviseur à la formation, Claude Francoeur, que nous avons rencontré François. D'emblée, celui-ci nous explique ce qu'est le syndrome d'Asperger, un

trouble du développement dans la famille de l'autisme qui affecte la vie sociale, mais pas les capacités intellectuelles. *«L'aspect social c'est une lacune chez moi, mais je compense par plusieurs autres qualités. C'est difficile pour moi de passer rapidement d'une tâche à l'autre, par contre, je me connais très bien et j'arrive à être très concentré sur le travail. S'il y a un message que je voudrais dire aux employeurs c'est que oui nous avons des faiblesses, mais nous sommes aussi performants et nos différences peuvent apporter des forces dans une compagnie»*, explique François.



C'est accompagné de son conseiller en intégration du programme À l'emploi de Action main-d'œuvre que François a fait son entrée dans l'entreprise. Son conseiller était là, non pas pour chambouler le programme existant déjà au sein de l'entreprise, mais pour bien expliquer ce qu'implique le syndrome d'Asperger et faciliter l'intégration de François.

Les employeurs et les collègues de travail sont généralement très satisfaits des compétences, de la productivité et de la motivation des personnes handicapées



qui se retrouvent sur le marché du travail. Cette réalité s'est une fois de plus confirmée avec François. Pour Claude Francoeur et Édith Robichaud, l'expérience est plus que positive. *«Au début, nous avons été surpris de constater que la productivité de François était supérieure aux exigences de l'entreprise. De plus, François a chamboulé nos perceptions et changé notre façon de voir les personnes handicapées au travail»*, affirment-ils.

L'arrivée de François a aussi permis de faire tomber des préjugés auprès des collègues. Comme quoi la différence des fois, y'a rien de mieux!

Rappelons que ce projet, qui se déroulera sur une période de trois ans, a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des partenaires du marché du travail. Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans votre syndicat pour favoriser l'intégration des personnes handicapées, contactez les responsables du dossier à la FTQ, Serge Leblanc et Marc Thomas, au 514 858-4408 ou Isabelle Coulombe au 514 383-8027.